



LE DOMAINE PRIVÉ DES PERSONNES PUBLIQUES

Les clés de gestion du domaine privé des personnes publiques

FORMATIONS COURTES

PERFECTIONNEMENT

DIST.

Ref. : 8973427

Durée :
2 jours - 14 heures

Tarif :
Salarié - Entreprise : 1630 € HT

Repas inclus

Le périmètre du domaine privé est à la fois législatif et jurisprudentiel. Connaître ses règles spécifiques tient au fait qu'il s'agit d'une propriété publique. Si le domaine a une dimension fortement patrimoniale avec l'application des règles de droit privé, certaines notions comme la clause exorbitante ou l'acte détachable le rapatrient dans le giron du droit public et du juge administratif. Il convient donc de bien se repérer.

LIEUX ET DATES DÉTAILLÉS

À distance

15 et 16 oct. 2025

- 15/10/2025 09:00 --> 16/10/2025 17:30 à À distance
 - 15/10/2025 09:00 --> 15/10/2025 17:30
 - 16/10/2025 09:00 --> 16/10/2025 17:30

OBJECTIFS

- Cerner le périmètre du domaine privé et les règles attachées à la propriété publique
- Identifier la délimitation, la gestion et les règles de droit public applicables dont les contrats avec clauses exorbitantes ou les contrats spéciaux
- Analyser les règles contentieuses, notamment en matière de contrat et de responsabilité

POUR QUI ?

- Personnes en charge de la gestion du domaine public et du domaine privé
- Personnes en charge des services fonciers et urbanisme
- Responsables de services juridiques

PRÉREQUIS

Connaître les bases de la réglementation du domaine public

COMPÉTENCES ACQUISES

Gérer des opérations sur le domaine privé des personnes publiques

PROGRAMME

Pendant
Le domaine privé des personnes publiques

La consistance, l'entrée et la sortie du domaine privé

La consistance du domaine privé et sa fonction patrimoniale

- Critère du domaine privé (une définition négative)



Membre de la Fédération
Les Acteurs de la Compétence

EFE FORMATION SAS - 18-24 rue Tiphaine - 75015 PARIS
Tél. : +33 (0)1 42 21 02 02 - e-mail : serviceclient@efe.fr
Siret 412 806 960 00040



- Réserve foncières et immeubles de bureau (exception de ceux formants un ensemble indivisible avec le domaine public)
- La dissociation au regard de la divisibilité au sein d'un seul et même bien
- Les volumes, le domaine privé immobilier, les logements d'habitation
- Les forêts et les chemins ruraux
- Le cas des locaux aux associations
- Les immeubles en copropriété

L'acte de classement

- L'impossible classement des biens à usage de domaine privé
- Le cas des places et parkings sauvages, les délaissés de voirie

Les principes de la propriété publique : insaisissabilité et inaccessibilité en dessous de la valeur vénale

- L'entrée dans le domaine privé : les acquisitions empruntées au droit commun, les formes d'acquisition, les contrats d'achat
- L'aliénation des dépendances du domaine privé, les formes et procédures, les conditions de vente

EXERCICE PRATIQUE

Délibération de déclassement et cession, montages complexes : mise en concurrence d'une vente avec charge (règlement de consultation, avis des domaines, prix de cession)

Les actes de gestion, le régime juridique et le contentieux

- Les organes de gestion du domaine privé : pouvoir et information des assemblées
- La délimitation du domaine privé et la gestion des volumes/interférences (le bornage, la copropriété, les ASL-AFUL)
- Le régime juridique du domaine privé : dettes et créances, prescription acquisitive, l'entretien
- Les utilisations fondées sur un acte administratif unilatéral, les actes détachables

Le régime de l'occupation, de la responsabilité et du contentieux

- Les occupations du domaine privé, les utilisations fondées sur un contrat : bail commercial et le fonds de commerce, bail dérogatoire au bail commercial...

EXERCICE PRATIQUE

Analyse d'un bail commercial, contrat dérogatoire au bail commercial et BEA

Les montages contractuels sur le domaine privé

- VEFA
- Cession avec charges
- Baux complexes

INTERVENANTS

David BLONDEL
TRIACOR CONSEILS

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Équipe pédagogique :

Un consultant expert de la thématique et une équipe pédagogique en support du stagiaire pour toute question en lien avec son parcours de formation.

Techniques pédagogiques :

Alternance de théorie, de démonstrations par l'exemple et de mise en pratique grâce à de



nombreux exercices individuels ou collectifs. Exercices, études de cas et cas pratiques rythment cette formation.

Ressources pédagogiques :

Un support de formation présentant l'essentiel des points vus durant la formation et proposant des éléments d'approfondissement est téléchargeable sur notre plateforme.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap 